

Accompagner les transitions professionnelles (CP FPP ©)

RS5869 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315
Formacode(s)	44595
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2024

Certificateur(s)

AAAAA CONSEIL · SIRET : 53431127900069

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AAAAA CONSEIL	53431127900036	Former et organiser l'évaluation
AAAAA CONSEIL	53431127900069	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Changement d'employeur ou de métier, retour sur le marché du travail après une période d'inactivité ou de formation, accès à un premier emploi, création d'entreprise... souhaitées ou subies, dans un contexte de mutations et d'évolution des métiers et des compétences, les transitions professionnelles concernent tous les actifs, tout au long de leur parcours professionnel.

La certification "Accompagner les transitions professionnelles (CP FPP ©)" s'adresse à deux grandes catégories de professionnels en charge de problématiques de gestion de carrière, qui souhaitent acquérir les compétences et outils nécessaires pour proposer un accompagnement structuré, et pertinent, dans le respect de la déontologie et du cadre légal :

- les professionnels des ressources humaines et de la formation qui doivent monter en compétences sur leur domaine d'expertise en acquérant des compétences complémentaires à leur métier : responsables formation, responsable du développement des compétences (GEPP), ...
- les actifs disposant d'une expérience professionnelle dans le champ du conseil et/ou du management, des RH, de la formation,... qui doivent apporter des compétences spécifiques en accompagnement des transitions professionnelles en tant que consultant ou conseiller dans un cabinet

RH ou de conseil, ou monter leur propre activité dans le domaine de l'accompagnement des transitions professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Étudier avec la personne l'opportunité et la pertinence de recourir à un service d'accompagnement afin de gérer sa transition professionnelle à partir des préoccupations et des questions qu'elle exprime

Analyser la situation professionnelle de la personne, en menant un entretien semi-directif pour explorer avec elle les ressources psychologiques et externes disponibles, et s'entendre sur les objectifs de l'accompagnement

Adapter la posture «d'accompagnant» aux caractéristiques de la personne, à son contexte et à ses problématiques, en vue de faciliter l'accompagnement au changement

Mobiliser des outils pédagogiques et des techniques de conseil permettant à la personne l'identification de solutions et à la prise de décisions complexes face à des questions de carrière afin d'ajuster ou de définir un projet professionnel

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

5 années d'expérience professionnelle

Diplôme ou certification de niveau 5

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Des Professionnels du conseil en gestion de carrière et/ou de l'orientation sont extérieurs à notre organisme et a l'équipe pédagogique qui assure la formation.

La coordinatrice pédagogique

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	110	—	—	—
2019	85	—	—	—
2018	19	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS3215

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6491

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5869/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	418
Parcours menés à terme	395
Taux d'achèvement	94 %
Période	03/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	405
Montant total engagé	1 234 835 €
Coût moyen par dossier	3 049 €
Durée moyenne	104 h
Période	03/2022 – 02/2024
France compétences	80 %
France Travail	13 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	1 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.